

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Dans le cadre de sa formation, le jeune est amené à effectuer des **Périodes de Formation en Milieu Professionnel** (communément appelées stages). Les PFMP sont prises en compte pour la délivrance du diplôme. Elles font partie intégrante de la formation et sont **obligatoires pour valider le cursus de l'élève**.

L'objectif de ces périodes de formation est de poursuivre l'apprentissage fait dans l'établissement et faire un lien avec ce qui a été développé en cours au lycée. Elles doivent donc se faire obligatoirement dans une entreprise en lien avec la formation du jeune.

Afin de mettre toutes les chances de votre côté pour trouver un lieu de stage, vous devez commencer votre prospection au plus vite.

Attention, n'oubliez pas que les élèves de l'EPIL ne sont pas les seuls à rechercher un lieu de stage.

Première Bac Pro Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables

Type d'entreprises conseillées :

- Services techniques de mairie – Domaine thermique & Sanitaire
- Services montage/maintenance supermarché-hypermarché
- Artisans monteurs Thermique/Frigorifique
- Artisans et PME dans le domaine Froid-Climatisation et/ou Thermique
- Entreprises dans le domaine des énergies renouvelables
- Artisans chauffagistes
- Entreprises de climatisation et de traitement de l'air
- Entreprises industrielles ayant un service technique spécifique chauffage/climatisation
- Hôpitaux services techniques maintenance préventive et corrective

Missions à réaliser en entreprise :

- Montage équipement tous types thermiques
- Façonnage tuyauterie
- Etudes des installations thermiques
- Etudes des pompes à chaleur
- Etudes des installations solaires thermiques

Date de stages PREMIERE ICCER :

Du 19/01/2026 au 13/02/2026
Du 01/06/2026 au 30/06/2026